



EGLISE NEUVE DE VERGT



GLEISIA NUEVA DE VERN

Editorial

Suite à la loi relative à la réforme des collectivités territoriales, Madame la préfète a proposé pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de rattacher la commune d'Eglise Neuve de Vergt à la Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP) ainsi que les communes de Chalagnac, Saint Paul de Serre et Creyssensac et Pissot.

Deux notions doivent normalement prévaloir dans le cadre de cette réforme : le bassin de vie et le bassin d'emploi. Or, dans les faits les habitants de la commune accèdent en majorité aux services et aux équipements de la vie courante du Pays Vernois (services médicaux, commerces, équipements sportifs, groupes scolaires, monde associatif, ...).

Par ailleurs, ce nouveau découpage territorial remet en cause les équilibres financiers de la commune qui devra prendre en charge les investissements réalisés par la Communauté de Communes du Pays Vernois (cantine, école, voirie), se réappropriier certaines compétences (urbanisme, éducation) qui ne se retrouvent pas à la CAP et supporter des charges sur des compétences de la CAP qui ne correspondent pas aux besoins de la commune (assainissement collectif, transport urbain, aménagement de ZAE).

En conséquence, par délibération de son conseil municipal, la commune d'Eglise Neuve de Vergt souhaite son maintien en Pays Vernois et son intégration au nouvel ensemble communautaire qui résultera d'un rapprochement avec des communes rurales volontaires issues de communautés de communes limitrophes .

Pour être prise en compte, cette demande devra être validée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), à la majorité des deux tiers de ses membres, pour amender le projet présenté par Madame la préfète.

Travaux d'aménagement du bourg

Le descriptif des différentes phases des travaux qui ont été réalisés donne un aperçu assez large de l'importance de l'aménagement effectué pour valoriser les entrées du bourg et l'espace public. Les derniers travaux de végétalisation interviendront à l'automne. Vous voudrez bien excuser les entreprises qui sont intervenues pour la gêne qu'elles ont pu occasionner au cours de ces travaux.



1- Enfouissement des réseaux : mise en place des gaines et câbles électriques, éclairage public et téléphone



2- Pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable



3- Mise en place d'un réseau de collecte des eaux pluviales



4- Installation de nouveaux candélabres et dépose des réseaux aériens et des supports



5- Rabotage de la chaussée avant la réalisation des trottoirs et du revêtement

Budget 2011

Budget global = 771 226 €

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement 297 377 €	Dépenses de fonctionnement 131 827 € Autofinancement 165 550 €	Recettes de fonctionnement (1) 297 377 €
Section d'investissement 473 849 €	Dépenses d'investissement (2) 473 849 €	Autofinancement 165 550 € Recettes d'investissement 308 299 €

(1) dont 144 027 € de résultat de fonctionnement reporté (2) dont 7584 € de déficit d'investissement.

Pour 2011, l'essentiel des résultats est affecté au financement exclusif de l'investissement. Celui-ci porte principalement sur les aménagements du bourg auquel s'ajoute les travaux de réfection de la couverture du logement communal et ceux de la voirie communale. Un effort d'économie et une gestion saine, concentrés sur les charges de fonctionnement, ont permis de dégager un résultat positif qui permet d'autofinancer une grande partie des investissements.

Taux d'imposition de 2011 des quatre taxes directes locales

Les taux de la fiscalité locale ne sont pas augmentés pour ne pas alourdir le poids de la fiscalité diverse et variée qui s'applique sur les ménages. Avec la réforme de la fiscalité locale, la commune va percevoir en 2011 la part départementale de la taxe d'habitation (TH) et la part départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB). Les deux taux communaux correspondants sont augmentés en conséquence mais sans effet sur la pression fiscale de la commune.

	Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	CFE
Taux votés de 2011 (%)	9,16 (1)	9,54	38,01 (1)	8,30
Taux de 2010 (%)	6,55	9,54	36,25	8,30

(1) La TH intègre la part du département qui est reversée à la commune et la TFNB intègre la part que touchait le département et la région.

Etat Civil

Naissances

5 mai 2011 Maëlie RICHON

28 mai 2011 Ambre Candice Marlène MAGNOL

Décès

Vendredi 22 avril 2011 Solange PRESTEL

Informations pratiques

Collecte des OM et des sacs jaunes

La semaine de Toussaint (mardi 1^{er} novembre 2011), il n'y aura pas de collecte des sacs jaunes. Quant aux ordures ménagères (sacs noirs), le ramassage sera effectué le mercredi 2 novembre.

L'ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le logement de la Dordogne (ADIL 24) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier ou fiscal, complet, objectif et totalement gratuit sur toutes les questions relatives à l'habitat. Elle assure une mission de service public d'information logement et elle est conventionnée par le Ministère chargé du logement.


Informés sur leurs droits et obligations, sur les solutions adaptées à leur cas personnel, les consultants sont mieux à même de faire un choix éclairé avant de prendre toute décision.

Pour répondre au mieux aux besoins de la population, l'ADIL accueille le public dans un centre facilement accessible et indépendant à Périgueux : 3, rue Victor Hugo. Tél : 05 53 09 89 89 Fax : 05 53 09 83 40 Courriel : adil24@wanadoo.fr site: www.adil24.org

Des fiches d'information par thème sont disponibles en mairie.



SARL RENOV'BAT
Entreprise de Maçonnerie et Restaurations Générales
« Le Bourg » 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
Tél. 05.53.35.24.06 fax. 05.53.35.34.51
Portable. 06.08.99.24.48
Courriel: renovbat24@yahoo.fr



ALVI
TERRAINS, CONSTRUCTIONS, VENTE D'IMMEUBLES
ALFREDO MARTINS
Le Bourg 24380 Eglise Neuve-de-Vergt
Tel: 06-16736251 / 06-08992448



MOURGUES FRUITS
La passion qualité
24 - EGLISE NEUVE DE VERGT 05 53 03 74 18
47 - MARMANDE 05 53 64 33 33
82 - MOISSAC 05 63 04 08 10

Ca s'est passé à Eglise Neuve de Vergt

Séance de prévention santé seniors

Dans le cadre du programme de prévention Bien vieillir en Dordogne, créé et organisé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour vivre le plus longtemps possible à son domicile, une séance sur la nutrition « Bien dans mon assiette, Bien dans mes baskets » a eu lieu le 18 avril 2011 après midi à la salle des fêtes de la commune. L'objectif était de sensibiliser les seniors aux besoins nutritionnels spécifiques. Les informer qu'une alimentation adaptée aide à protéger contre certaines maladies (diabète, maladies cardiovasculaires, cancer, ...), à limiter les problèmes de fatigue, d'ostéoporose et ainsi à réduire les risques de chutes et de fractures, à se défendre des infections et tout simplement à bien vieillir.

Une collation, offerte aux participants, est venue clore la séance et une documentation complète a été remise à chacun.



Vue de la salle avec l'équipe d'animation en gros plan

Les apprentis chocolatiers

En début d'après midi des 21 et 22 avril, Jean Marie Géraud, pâtissier-chocolatier de métier, a donné bénévolement de son temps pour transmettre son savoir faire auprès des enfants de l'école primaire. Cet atelier, sur le thème du chocolat, avait pour but de donner envie aux enfants de s'approprier les secrets de fabrication de sujets en chocolats (poule, œufs, fritures,...). En premier lieu la matière du chocolat a été abordée sous le thème de la botanique (le cacaoyer, la cabosse, la fève) avant de découvrir les étapes et les techniques du moulage de sujets en chocolat.

En final, chaque enfant a eu le plaisir de participer à la dégustation des sujets fabriqués.



Gros plan sur une entreprise locale

Coiffure à domicile Solange BÉCHADE

Tél : 05 53 46 67 40 ou 06 78 08 54 89

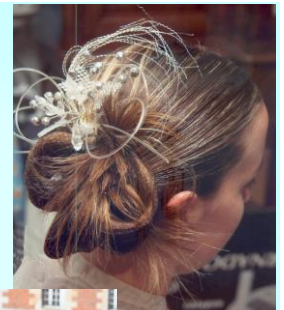
Solange exerce son art en tant qu'indépendante au domicile de ses clients et clientes (hommes, femmes et enfants). Pour votre plus grand confort elle se déplace avec tout le matériel nécessaire du lundi au samedi dans la plage horaire 9h00 – 21h00.

Les prestations proposées concernent :

- coupe, couleurs, chignons et un large choix de coiffure,
- toutes les tendances actuelles,
- emploi de produits professionnels innovants et de qualité aux argiles et aux huiles essentielles. Les soins colorants sont 100% végétaux.
- Les produits employés sont proposés à la vente : shampoings, masques capillaires, colorations végétales.

Titulaire d'un Brevet de Maîtrise, cette coiffeuse expérimentée effectue régulièrement des stages de couleur, coupe et chignon afin de suivre les tendances et toujours être à la pointe de l'innovation. Elle est en mesure de proposer un niveau de service optimum qui n'a rien à envier aux prestations proposées en salon.

La coiffeuse à domicile c'est aussi vous prodiguer de purs moments d'attention pour cerner vos attentes et y répondre au plus près de vos besoins.



Exemples de chignons réalisés

PEINTURE - DECORATION
AZEVEDO DECORS
24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 78 82 Port. 06 80 73 57 97

Entreprise de Maçonnerie
Neuf - Restauration
DA SILVA JOAQUIM
Vente et installation de cuisine et menuiserie

La Trucherie
24380 Eglise Neuve de Vergt 05-53-46-31-98
06-81-69-98-18

Coiffeuse à domicile
Solange Béchade
Homme - Femme - Enfant
sur rendez-vous
Tél. 05 53 46 67 40

Portable : 06 78 08 54 89
«La Brande» 24380 Eglise-Neuve-de-Vergt
Siret : 451 580 112 000 14

Vie Associative

Voyage annuel des Eglise Neuve de France



Samedi 30 avril 2011, les Egliseneuveois de Dordogne et du Puy de Dôme se sont retrouvés à Saint Léonard de Noblat en Haute Vienne pour leur traditionnelle rencontre. Au programme de cette journée les visites du moulin de Got et du musée Gay-Lussac ont été particulièrement appréciées. Le moulin de Got, complètement réhabilité, reconstitue l'ambiance des ateliers anciens dans les

domaines de l'imprimerie et de la production de papier. Son fonctionnement comme au 19^{ème} siècle est une spécificité de ce moulin. Après le déjeuner amical pris en commun au restaurant Saint Jacques, la visite du musée Gay-Lussac fut l'occasion de voir les principales découvertes de ce savant en physique et chimie natif de Saint Léonard. La journée s'est terminée par la visite de l'église romane du 12^{ème} siècle et un passage dans une fabrique de porcelaine avec une présentation vidéo.

Voyage organisé par l'Amicale Laïque



Samedi 25 juin 2011, trente six enfants d'Eglise Neuve de Vergt ont participé à la sortie organisée par l'Amicale Laïque au parc animalier de Gramat dans le Lot. Les enfants ont été enchantés de cette visite dans un site unique où ils ont pu observer de nombreuses espèces animales sauvages et domestiques qui proviennent d'Europe et qui vivent ou ont vécu dans la région où se trouve le parc. Les jeunes promeneurs ont eu ainsi l'occasion de découvrir le règne animal et sa diversité au milieu des bois en pleine nature sauvage.

Informations pratiques (suite)

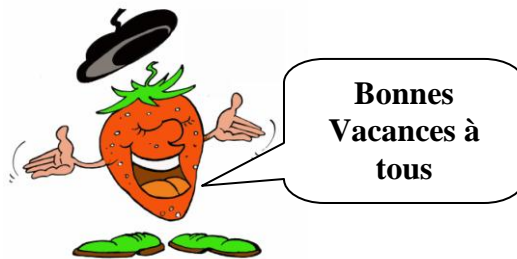
Inscription sur les listes électorales en ligne

Les habitants de la commune peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

Le Neaveglisien

Juillet 2011 - N° 10
Bulletin des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt
Dépôt légal : Juillet 2011



ESTELLE DECOR

Réfection, Confection, Création

37 av. G. de Gaulle
24660 COULOUNIEUX CHAMBERS
05 53 08 75 68 / 05 82 59 91 32

ARTISAN TAPISSIER
DECORATEUR & CREATEUR

estelledeco@hotmail.fr

Site: 4992407600016

Entreprise de
CREATION - RÉNOVATION - CONSTRUCTION

VIRGILE BARBOSA

Tous travaux du bâtiment et des travaux publics
Carrelage - Plâtrerie - Piscine - Maçonnerie - Terrassement

24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
Tél./Fax 05 53 08 24 12 - Port. 06 74 02 15 88

services

EURL Entreprise d'Electricité, Etudes & Services
La Tenancie Eglise Neuve de Vergt
24380 VERGT
Tél : 06 70 58 71 35
Courriel : 3e.services@free.fr
Fax : 05 53 53 76 75

ARTISAN MENUISIER EBENISTE
Cuisines et Meubles sur mesures
Menuiseries Bois, P.V.C.
Jean-Vives Puech

24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 65 22

Les pages du journal sont consultables sur le site internet:
www.cc-paysvernois.fr

Responsable de la publication : Thierry NARDOU
Responsable de la rédaction : Jacky COULAUD
Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51